Ratifications.

28 octobre 1931.

Vingt-deux Etats contractants ont déjà ratifié ce Protocole:

Australie, 19 septembre 1930. Belgique, 8 mars 1930. Bulgarie, 21 juillet 1931. Canada, 19 septembre 1930. Danemark, 17 octobre 1929.

France, 8 novembre 1929.

Grande-Bretagne et Irlande du Nord, 19 septembre 1930.

Grèce, 17 avril 1931. Inde, 16 octobre 1930.

Etat libre d'Irlande, 9 avril 1930.

Italie, 25 novembre 1930.

Nouvelle-Zélande, 19 septembre 1930.

Pays-Bas, 18 septembre 1931. Pologne, 24 septembre 1931. Portugal, 24 janvier 1930. Roumanie, 18 décembre 1930.

Territoire de la Sarre, 14 novembre 1929.

Siam, 7 novembre 1930. Suède, 21 juillet 1930.

Tchécoslovaquie, 8 octobre 1931.

Union Sud-Africaine, 19 septembre 1930.

Yougoslavie, 6 juillet 1931.

Mise en vigueur.

Ce Protocole entrera en vigueur dès qu'il aura été signé et ratifié par tous la les Etats contractants énumérés ci-dessus, c'est-à-dire, dès que les Etats suivants déposé leurs ratifications:

Chili, Japon,

Perse, Uruguay.

Adhésions.

Ce Protocole est ouvert à l'adhésion des autres Etats qui deviendront Parcontractantes à la Convention.

La Norvège a déjà notifié son adhésion.

